Vélizy-Villacoublay, le 6 septembre 2017

Communiqué de presse

Marc Legrand est nommé directeur des Concessions d'Eiffage

Marc Legrand est nommé directeur des Concessions d'Eiffage à compter du 1er septembre 2017. Il dirige à ce titre les équipes d'Eiffage Concessions et d'Eiffage Services (exploitation et maintenance des PPP).

Il demeure président d'Eiffage Rail Express, la société titulaire du contrat de partenariat de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire, chargée de la conception, de la construction, de l'entretien et du financement du projet.

Ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur du corps des Ponts et Chaussées, Marc Legrand a exercé diverses missions dans la fonction publique avant de prendre en 1989 la direction du département Travaux publics de la société Quillery. Il fut nommé directeur général de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau en 2001, puis président de TP Ferro en 2005 et président d'Eiffage Rail Express en 2011. Depuis 2011, il est membre du comité exécutif du groupe Eiffage.

À propos d'Eiffage
Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de plus de 63 000 collaborateurs et a réalisé, en 2016, un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros dont près de 20 % à l'étranger.

Contact Presse Eiffage
Sophie Mairé
Tél. : +33 1 71 59 10 62
sophie.maire@eiffage.com